

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la formation obligatoire permettant l'acquisition des connaissances et des compétences professionnelles requises pour accéder aux métiers de la sécurité privée

Objectif :

L'agent de sécurité est chargé de la protection des personnes et des biens. Il accueille, surveille et contrôle l'accès des établissements sur lesquels il est affecté. En cas d'accident ou d'incident, il est amené à participer aux opérations de secours après avoir donné l'alerte. Il effectue ses missions en poste fixe ou dans le cadre de rondes.

Public visé :

Personnes souhaitant intégrer les métiers de la sécurité privée.

Pré requis :

- Satisfaire aux conditions du décret du 06/09/2005 modifié le 10/07/2012 pris en application de la loi sur la sécurité intérieure n°2003-239 et avoir une autorisation préalable du CNAPS pour entrer en formation ;
- Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante : lire, écrire, comprendre et parler correctement la langue française, savoir compter.

Validation :

Examen composé de 2 épreuves :

- Q.C.M. administré à l'aide de boîtiers de vote électronique et constitué de 40 questions relatives à l'ensemble des modules de formation.
- Epreuve pratique et individuelle de ronde avec gestion d'anomalies.
- Le module « secourisme » fait l'objet d'une validation spécifique, par obtention du SST.

Le certificat de qualification est délivré par Formaplus 3B, sur décision du jury d'examen agréé composé de 3 personnes

Contenu pédagogique :

Module 1 : REGLEMENTATION – 28 heures

Module 2 : DROIT ET LEGISLATION – 35heures

Module 3 : UNITE TECHNIQUE – 35heures

- Rondes de sécurité
- Main courante
- S.S.I.
- Procédure radio
- Etc...

Module 4 : SECOURS A PERSONNES : PSC 1 ou SST - 14 heures

- Programme du S.S.T. (INRS)

Module 5 : RELATIONNEL – 14 heures

- Accueil
- Communication
- Déontologie
- Gestion du stress – gestion des conflits

Module 6 : EVENEMENTIEL – 14 heures

- Sécurité événementielle
- Gestion de l'événement
- Inspection visuelle et palpation de sécurité
- Exercices de palpation de sécurité et d'inspection visuelle des bagages

Examen : 7 heures

Possibilité d'exemption de certains modules en tout ou partie en fonction des diplômes déjà acquis – nous consulter

Convention Formaplus 3B

CECYS dispose d'une convention de partenariat avec Formaplus 3B, propriétaire du Titre, pour dispenser la formation et organiser des jurys d'examen.

Le



CECYS

**CECYS s'occupe
de vos
démarches avec
le CNAPS !**

Moyens pédagogiques :

Centre de formation agréé, disposant de l'ensemble de l'équipement et du matériel en conformité avec le référentiel de formation imposé par Formaplus 3B. Support de cours individuel.

CALENDRIER DE FORMATION :

PARIS – LA DÉFENSE

09 jan au 06 fév	01 juin au 30 juin
06 fév au 06 mars	01 sept au 29 sept
01 mars au 29 mars	02 oct au 30 oct
30 mars au 28 avril	02 nov au 29 nov
02 mai au 2 juin	24 nov au 22 déc


Autres Villes

Nous contacter


Durée :

21 jours – 146 heures examen compris


Nombre de stagiaires :

12 personnes maximum à l'examen.


Lieu :

Formation à Courbevoie La Défense (92)


Tarif :

Tarif multi stagiaire et intra sur demande.

Pour plus d'informations, contactez nous au  0811 656 206 / N° de déclaration d'Activité : 11751048975
n° non surtaxé